



Six profils types de créateurs d'entreprises dans les Hauts-de-France

Depuis 2009, le taux de création d'entreprises est plus élevé en Hauts-de-France qu'en moyenne en province. Les 8 120 entreprises créées au premier semestre 2014, hors auto-entrepreneurs, témoignent du dynamisme entrepreneurial de la région.

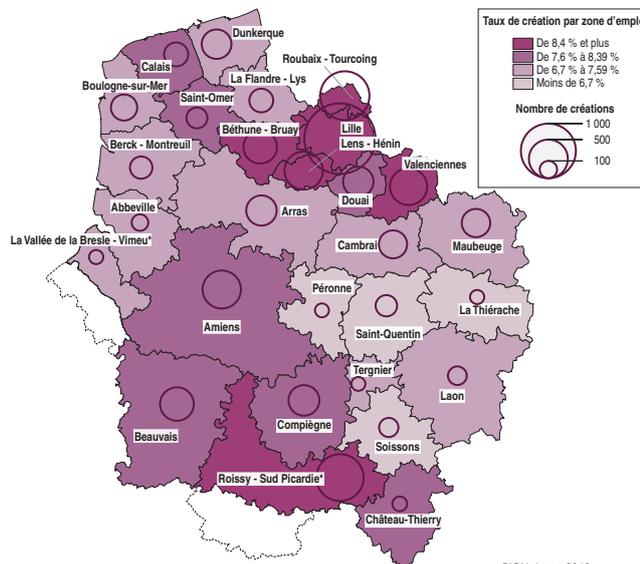
En comparaison avec le profil moyen des créateurs de province, ceux de la région sont plus souvent d'anciens demandeurs d'emploi et font davantage appel aux structures dédiées pour accompagner la création de leur entreprise. De plus ces nouveaux entrepreneurs exercent plus fréquemment dans le secteur des autres activités de service et créent plus d'emplois que la moyenne dans l'année qui suit la création. Six profils types de créateurs se distinguent selon leurs caractéristiques sociodémographiques : les créateurs en reconversion professionnelle, les jeunes créateurs, les créateurs expérimentés, les créateurs de sociétés commerciales, les créateurs de la construction ou encore les créateurs en rupture d'inactivité. En fonction du contexte économique local et d'opportunités professionnelles, ils se répartissent différemment au sein des zones d'emploi de la région.

Adeline Roszak, Marie-Laure Sénéchal, Insee

Le taux de création d'entreprises (*définitions*) est de 8 % en Hauts-de-France en 2014 contre 7 % en France de province. Il fluctue depuis 2009 entre 7 et 10 % avec une dynamique entrepreneuriale de la région manifeste. En effet, depuis cette date, ce taux est supérieur à la moyenne de province. Il est même le plus élevé de toutes les régions provinciales en 2014.

1 De nombreuses créations autour des métropoles de Lille, de Valenciennes et à la frontière francilienne

Nombre de créations et taux de création par zone d'emploi en 2014 dans les Hauts-de-France



©IGN- Insee 2016

Source : Insee, enquête Sine 2014.

Un dynamisme entrepreneurial avéré mais à nuancer

Au premier semestre 2014, 89 000 entreprises, hors auto-entrepreneurs, créées dans les régions de province entrent dans le champ de l'étude (*sources*). Les Hauts-de-France représentent 9 % de ces créations, soit 8 120 entreprises. Cette proportion inférieure de deux points à la part de la population active de la région en France de province témoigne d'une moindre pratique entrepreneuriale en Hauts-de-France.

La localisation des nouvelles sociétés est contrastée à l'échelle régionale. Trois zones d'emploi sur vingt-huit concentrent à elles seules plus d'un tiers des créations de la région : la zone de Lille en rassemble 19 %, celle de Roubaix - Tourcoing 9 % et celle de Roissy - Sud Picardie* 8 % (figure 1).

Près d'un créateur sur trois était auparavant demandeur d'emploi

Le profil du créateur, la préparation du projet et le type d'entreprise créée en Hauts-de-France se différencient peu de ceux de la province. Seuls la situation professionnelle antérieure, les appuis dans le projet, le secteur d'activité choisi et l'effectif salarial au jour de l'enquête se distinguent.

En 2014, 32 % des créateurs de la région étaient auparavant au chômage contre 29 % pour la moyenne des régions de province. Cette différence s'explique notamment par le taux de chômage plus important dans la région (13 % contre 10 % en France métropolitaine en 2014). Toutefois, si le chômage est souvent subi par les personnes, il est parfois voulu, notamment pour préparer le projet de création d'entreprises. Onze zones d'emploi présentent une proportion de créateurs auparavant demandeurs d'emploi pouvant atteindre jusqu'à 43 %, soit un niveau largement supérieur à la moyenne régionale. Dans les zones d'emploi de Boulogne-sur-Mer, Calais, Cambrai, Laon, Lens - Hénin, Saint-Omer et Tergnier, cette proportion va de pair avec un taux de chômage plus élevé que la moyenne régionale. En revanche, ce n'est pas le cas des zones d'Abbeville, Compiègne, La Flandre - Lys et La Vallée de la Bresle - Vimeu*.

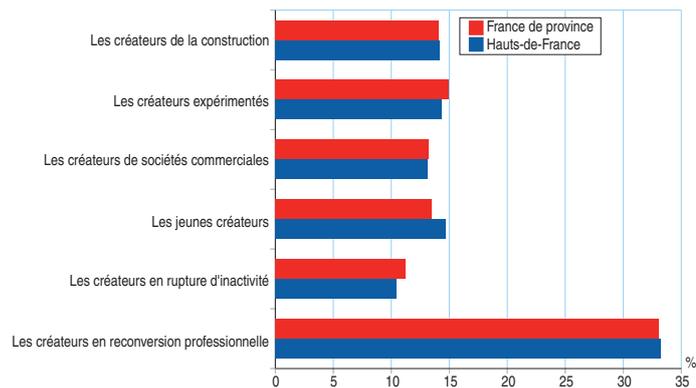
Les entrepreneurs de la région s'appuient plus souvent sur des structures dédiées à la création pour monter leur projet. En effet, ils sont 31 % à se tourner vers ces structures soit sept points de plus qu'en France de province. Ces taux sont des maximums quand les créateurs étaient auparavant demandeurs d'emploi : 46 % en région contre 38 % en province. Les porteurs de projet des zones d'emploi d'Abbeville, Calais et La Flandre - Lys demandent plus souvent de l'aide à ces structures que la moyenne régionale.

Le secteur des « autres activités de service » relativement attractif dans la région

Dans la région, les entrepreneurs créent leur entreprise principalement dans les secteurs du commerce, de la construction et des activités professionnelles, scientifiques et techniques spécialisées. Toutefois, 9 % des créateurs s'orientent vers le secteur des autres activités de service (définitions), contre seulement 6 % en province. C'est particulièrement le cas dans les zones d'emploi de Calais (15 %), Tergnier (17 %)

2 Le profil « jeunes créateurs » davantage représenté dans la région

Répartition des créateurs selon les profils types



Champ : créateurs d'entreprise du premier semestre 2014.
Source : Insee, enquête Sine 2014.

et La Vallée de la Bresle - Vimeu* (16 %) où ce secteur arrive en troisième position des secteurs privilégiés par les créateurs d'entreprises.

Parmi les entreprises de la région toujours actives au jour de l'enquête, 17 % employaient au moins un salarié à la création, soit une proportion comparable à celle des régions de province. Dans l'année qui suit la création, 26 % des entreprises régionales comptent au moins un salarié contre 24 % en France de province. Ainsi, trois entrepreneurs sur dix des zones d'emploi d'Arras, Berck - Montreuil et Saint-Quentin ont embauché au moins un salarié après un an d'activité.

Six profils types de créateurs

Ces contrastes géographiques traduisent l'hétérogénéité de la population de créateurs. Leurs profils sont très différents et traduisent la diversité de leurs motivations et de leurs conceptions de l'entreprise. Parmi l'ensemble des projets portés au premier semestre 2014 en France de province, six profils types de créateurs se dégagent. Ils sont définis par les caractéristiques sociodémographiques des entrepreneurs (méthode). Ils se distribuent assez similairement dans la région et en France de province (figure 2).

Créer une entreprise pour assurer son emploi

Comme ceux de province, un tiers des créateurs de la région sont des « créateurs en reconversion professionnelle », qui sont essentiellement d'anciens salariés ou demandeurs d'emploi. Ces créateurs d'âge moyen sont plus souvent diplômés du supérieur (62 % contre 41 % pour l'ensemble des créateurs de la région) (figure 3) ou issus d'une formation professionnalisante (38 % ont le CAP-BEP contre 23 % en moyenne). Les entreprises qu'ils ont créées ont nécessité des investissements un peu plus importants que la moyenne et ces créateurs ont plus souvent bénéficié d'une aide publique (Accre) (définitions).

La majorité de ces entrepreneurs sont des novices dans la création d'entreprise. Ils sont plus nombreux à déclarer avoir créé leur entreprise pour assurer leur emploi ou pour sortir du chômage. Créer leur entreprise leur donne la possibilité de pallier un manque de débouchés dans leur métier. L'activité de leur entreprise est donc plus souvent différente de leur précédent métier. A fortiori, leur inexpérience dans la création d'entreprise les incite à davantage demander l'appui des structures dédiées.

Ce profil de créateurs est surreprésenté dans les zones d'emploi de La Flandre - Lys (43 % des créateurs de la zone) et d'Abbeville (39 % des créateurs de la zone).

S'installer en tant qu'indépendant

Représentant 15 % des créations en Hauts-de-France contre 13 % en province, « les jeunes créateurs » sont des porteurs de projet de moins de 30 ans, pour la plupart primo-créateurs. Ils sont plus fréquemment qu'ailleurs titulaires du baccalauréat : 28 % contre 19 %. Au lancement de leur projet, un tiers d'entre eux avait déjà une expérience de plus de trois ans en tant que salarié dans le domaine d'activité de leur entreprise. Sept sur dix ont créé une entreprise dont l'activité principale est identique à leur métier précédent. Ils se lancent plus souvent dans la création d'entreprises individuelles à petit budget dont les activités sont principalement tournées vers les « arts, spectacles et activités récréatives » et « autres activités de services ». Pour financer leur projet, 66 % d'entre eux ont obtenu une aide publique. C'est d'ailleurs le profil qui en bénéficie le plus, notamment du dispositif Accre (plus d'un créateur sur deux).

Ces créateurs se distinguent des autres profils par une plus forte sensibilisation à la création, domaine dont ils ont pu déjà s'imprégner au cours de leurs études et à travers leur entourage qui a déjà un pied dans le domaine de l'entrepreneuriat. Pour lancer leur projet, ils vont davantage s'appuyer sur leurs proches notamment sur ceux qui ont

* Pour cette étude, seules les données correspondantes à la partie Hauts-de-France des zones d'emploi « La Vallée de la Bresle - Vimeu » et « Roissy - Sud Picardie » ont été retenues.

déjà tenté l'expérience et ont réussi. Malgré cet appui, seuls 22 % d'entre eux déclarent n'avoir connu aucune difficulté pour créer leur entreprise, soit six points de moins qu'en moyenne régionale. Paradoxalement, parmi les différents profils de créateurs, ce sont ceux qui déclarent le plus souvent avoir rencontré des difficultés au cours de leur projet. Leur objectif principal est d'assurer leur emploi, ils ont aussi davantage l'envie d'investir pour développer leur entreprise que la moyenne. Ils sont très présents dans les zones d'emploi de Calais, Berck - Montreuil et Saint-Omer où leur poids fluctue entre 21 % et 27 %.

Entreprendre pour créer de l'activité et de l'emploi

« **Les créateurs expérimentés** » sont tous d'anciens indépendants ou dirigeants. Nombre d'entre eux ont déjà eu au moins une expérience dans la création d'entreprise. Au niveau régional, ce profil rassemble 14 % des créateurs comme en province. Ces porteurs de projet sont en grande majorité des hommes, plus âgés que la moyenne. Ils sont également davantage diplômés du supérieur que les autres : 70 % sont titulaires d'un diplôme post-baccalauréat. Leurs projets de création nécessitent un investissement financier plus conséquent. En effet, 28 % ont investi plus de 40 000 euros dans leur entreprise contre 18 % en moyenne régionale. Si la moitié de ces créateurs ont eu recours à un financement extérieur, rares sont ceux qui ont sollicité une aide publique. Comparés aux autres créateurs, ils sont plus présents dans le domaine des services aux entreprises, dans lequel 45 % d'entre eux ont plus de dix années d'ancienneté. Forts de leur expérience dans la gestion d'entreprise, ils n'ont que rarement suivi une formation particulière. Ils déclarent moins souvent avoir rencontré des difficultés, si ce

n'est pour embaucher du personnel qualifié. Leur expérience de la création leur a donné l'occasion d'acquérir de bonnes connaissances du monde de l'entreprise et de développer un réseau professionnel. De fait, ils sont plus que les autres profils en capacité de se lancer seuls pour créer leur entreprise ou avec l'appui d'un spécialiste (comptable, avocat).

L'objectif de ces entrepreneurs est d'abord de développer leur activité plus qu'assurer leur propre emploi. Parmi eux, un quart ont embauché dès le démarrage (c'est d'ailleurs dans ce profil que la part des créateurs qui embauchent est la plus élevée) et 22 % ont l'intention d'embaucher dans l'avenir.

Ce profil particulier se rencontre plus couramment dans les zones d'emploi de Péronne et de Château-Thierry, où il rassemble 22 % des initiateurs d'entreprise.

« **Les créateurs de sociétés commerciales** » représentent 13 % des créateurs de la région, soit un niveau comparable à celui de province. Ils ont en commun d'avoir plus de 30 ans et d'être titulaires du baccalauréat. Avant de créer leur société, ces entrepreneurs étaient plus souvent au chômage ou indépendants ou dirigeants qu'en moyenne régionale. Ils justifient pour 28 % d'entre eux déjà une première expérience dans le domaine entrepreneurial mais à l'inverse du profil précédent, 41 % d'entre eux font le choix de se lancer dans un domaine d'activité différent de leur précédent métier.

Majoritairement présents dans le commerce, 13 % des entreprises qu'ils créent sont affiliées à un réseau d'enseignes. Pour lancer leur projet, ils sont 22 % à avoir investi plus de 40 000 euros, soit une proportion supérieure à la moyenne régionale.

Pour les accompagner, ces entrepreneurs font davantage appel aux structures dédiées à la création d'entreprises et ils bénéficient en majorité d'une aide publique.

Leur objectif est plus régulièrement de développer leur entreprise en matière d'emplois ou d'investissements. Ainsi, si 21 % de ces créateurs sont employeurs au démarrage de leur entreprise, cette proportion passe à 29 % dans l'année qui suit.

Ils sont particulièrement présents dans les zones d'emploi de Saint-Quentin, de Béthune - Bruay et de La Vallée de la Bresle - Vimeu* où leur part dépasse de cinq à six points la moyenne régionale.

Créer et développer une entreprise artisanale

« **Les créateurs de la construction** » regroupent 14 % des entrepreneurs régionaux. Majoritairement constitué d'hommes et souvent plus âgés que la moyenne, ce profil regroupe plus souvent d'anciens demandeurs d'emploi ou indépendants. Peu diplômés, ils sont en revanche très expérimentés dans leur métier : 34 % d'entre eux possèdent plus de dix années d'expérience dans le secteur d'activité où ils créent leur entreprise.

Pour se lancer, 64 % d'entre eux s'appuient sur leurs propres ressources financières. Cette proportion élevée s'explique par plusieurs mécanismes. Tout d'abord, les entreprises qu'ils créent mobilisent en majorité un petit budget. Ensuite, ils sont plus nombreux à rencontrer des difficultés pour obtenir un financement : 35 % ont ainsi eu des problèmes d'ordre bancaire pour obtenir un financement ou l'autorisation d'un découvert.

Les unités artisanales représentent 53 % des entreprises créées de ce profil, soit huit points de plus qu'en moyenne. Une sur deux se trouve dans le secteur de la construction et une part non négligeable dans le commerce.

Pour plus de la moitié de ces créateurs, la principale motivation de leur démarche entrepreneuriale est d'être à leur propre compte.

3 Des caractéristiques propres à chaque profil

Caractéristiques principales des six profils de créateurs d'entreprises en Hauts-de-France

Part des caractéristiques dans le total des créateurs	Unité : %						
	Ensemble des créateurs	Les créateurs en reconversion professionnelle	Les jeunes créateurs	Les créateurs expérimentés	Les créateurs de sociétés commerciales	Les créateurs de la construction	Les créateurs en rupture d'inactivité
Femmes	28	27	35	20	26	19	40
Moins de 30 ans	21	0	100	0	0	14	41
Aucun diplôme ou BEPC	17	0	0	0	0	100	24
Diplôme post-BAC	41	62	45	70	0	0	40
Anciens chômeurs	32	45	37	0	39	43	0
Anciens Indépendants ou PDG	23	0	15	100	24	26	0
Primo-créateurs	74	81	84	44	72	76	79
Activité différente du précédent métier	37	39	30	38	41	37	36
Forme sociétale	56	56	50	75	60	57	35
Capital moins de 4 000 euros	38	35	41	31	31	38	59
Capital plus de 40 000 euros	18	18	17	28	22	16	9
Bénéficiaires d'une aide publique	51	64	66	14	55	50	42
Suivi d'une formation	34	39	38	16	39	35	27
Employeuses à la création**	19	16	15	27	21	19	13
Aucune difficulté rencontrée	28	25	22	38	27	29	35
Projet monté seul	37	33	28	51	34	41	45

** Parmi les entreprises encore actives au jour de l'enquête.

Note de lecture : 27 % des « créateurs en reconversion professionnelle » sont des femmes contre 28 % pour l'ensemble des créateurs de la région.

Champ : créateurs d'entreprise au premier semestre 2014 en Hauts-de-France.

Source : Insee, enquête Sine 2014.

Ils sont bien implantés dans la zone d'emploi de Tergnier (20 % des créateurs), où sont déjà présentes de nombreuses entreprises du BTP. Malgré ce contexte, à première vue défavorable, l'adéquation de la qualification de la main d'œuvre locale et les possibilités de coopération professionnelles jouent en faveur de l'installation de ce type d'entrepreneuriat.

Faire ses premiers pas dans la vie active

Les « **créateurs en rupture d'inactivité** » regroupent des inactifs notamment des jeunes diplômés qui démarrent dans la vie active ou des femmes inactives qui se lancent dans l'entrepreneuriat. Ce profil de créateurs, très féminisé (40 % de femmes contre 28 % pour l'ensemble de la région), représente 10 % des créateurs dans la région.

Ces entrepreneurs créent plus souvent dans le secteur de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale : 15 % contre 9 % en moyenne régionale. Leur projet requérant peu d'investissements financiers au démarrage (59 % ayant investi moins de 4 000 euros), ils sont plus souvent en capacité de les autofinancer. Malgré leur peu d'expérience dans la création, 45 % d'entre eux ont créé seuls leur entreprise, soit une proportion supérieure de huit points à la moyenne régionale. Pour autant, ils ne rencontrent pas plus de difficultés que les autres créateurs lors du lancement du projet et sont même moins nombreux à devoir faire face à des difficultés administratives. Leur objectif principal est d'assurer leur emploi. Leur projet est d'ailleurs plus fréquemment qu'en moyenne la seule possibilité d'exercer un métier. Par exemple, pour certaines

femmes au foyer, la création d'entreprise leur permettrait d'aménager les horaires à leur convenance, voire de travailler à domicile. Étant donné que 46 % des femmes auparavant inactives de ce profil ont des enfants, la création pourrait ainsi faciliter leur prise d'emploi tout en préservant leur vie familiale. Seuls, 13 % de ces créateurs sont employeurs dès la création, soit six points de moins que la moyenne ; seulement un créateur sur dix envisage d'embaucher à l'avenir. Ce profil se retrouve plus fréquemment dans la zone d'emploi de Péronne (17 % des créateurs), de Béthune - Bruay, de Tergnier, de Berck - Montreuil et de Saint-Quentin (15 % des créateurs). ■

Méthode de classification des créateurs

La classification utilisée dans cette étude, réalisée sur les créateurs de France de province, s'appuie sur des variables caractérisant le créateur (âge, sexe, diplôme, statut professionnel initial, expérience dans la création). Une Analyse des correspondances multiples (ACM) permet d'abord de déterminer les principales différences entre les créateurs et de mettre en avant les variables qui y contribuent le plus. Une Classification ascendante hiérarchique (CAH) permet de regrouper les créateurs provinciaux en six profils types eu égard aux variables retenues à l'issue de l'ACM.

Le nom de chaque profil s'appuie sur les caractéristiques des créateurs qui y sont fortement représentées, sans que cela soit exclusif.

Sources

Le dispositif **Sine** (Système d'information sur les nouvelles entreprises) a pour objectif de suivre pendant cinq ans une cohorte d'entreprises depuis leur création. Les entreprises d'une génération sont interrogées lors de la première, troisième et cinquième année. Le champ de l'enquête couvre les activités marchandes non agricoles. Une extension d'échantillon a été réalisée pour les cinq départements de la région Hauts-de-France afin de pouvoir y assurer une représentativité territoriale.

Définitions

Depuis janvier 2007, la **création d'entreprises** correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Il s'agit d'un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons. Cette nouvelle notion inclut notamment : la réactivation d'entreprise dont la dernière cessation remonte à plus d'un an ; la réactivation d'entreprise après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ; la reprise par une entreprise nouvelle des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

Taux de création d'entreprises : rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Secteur des autres activités de service : regroupe les activités des organisations associatives ; de réparations d'ordinateurs et biens personnels et domestique ; des autres services personnels (blanchisserie, coiffure-soins de beauté, services funéraires, entretien corporel, autres).

L'Aide au chômeur créant ou reprenant une entreprise (Accre) est un dispositif d'encouragement à la création et à la reprise d'entreprise. Il permet au créateur ou au repreneur de bénéficier d'une exonération des charges sociales et, le cas échéant, d'un maintien du revenu pendant les premiers mois de la vie de l'entreprise, quelle que soit l'activité de celle-ci. L'Accre s'adresse principalement aux chômeurs, cependant d'autres publics peuvent bénéficier de cette aide (allocataire du RSA, salarié repreneur de son entreprise en difficulté...).

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Référent étude qualité :
Nathalie Delattre

ISSN 2493-1292
ISSN en ligne 2492-4253
© Insee 2016

Crédits photos :
© Laurent Ghesquière
© Anais Gadeau
© Laurent Rousselin

Pour en savoir plus

- Richet D., Thomas S., « Les créateurs d'entreprises en 2014 : moins de chômeurs et des projets plus modestes qu'en 2010 », *Insee Première*, n° 1600, juin 2016.
- Dekneudt J., Tassart C., « Les femmes à l'origine de 28 % des créations d'entreprise en 2014 », *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie*, n° 21, 2016.

